

**EQUIPEMENT
SALLE CONDORCET**

La saison de location s'étend du 1er septembre au 31 août

**DIRECTION GESTIONNAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

DETAILS	TARIFS 2024-2025 RESIDENTS APPLICABLES AU 01/09/2024	TARIFS 2024-2025 EXTERIEURS APPLICABLES AU 01/09/2024
Toute réservation devra faire l'objet d'un versement d'arrhes correspondant à 30% du montant de la location, conformément au règlement général d'utilisation des salles municipales.		
ASSOCIATIONS	257,00 € Arrhes = 77 €	308,00 € Arrhes = 92 €
Location pour le réveillon du Jour de l'An (horaires de 9h à 5h le lendemain)	393,00 € Arrhes = 118 €	*
AUTRES GROUPEMENTS	520,00 € Arrhes = 156 €	624,00 € Arrhes = 187€
ORGANISATIONS POLITIQUES	257,00 € Arrhes = 77 €	308,00 € Arrhes = 92 €
1 gratuité de la salle durant les 6 mois précédant chaque élection politique selon disponibilité de l'équipement. En cas de multiples demandes pour la même date, l'attribution sera déterminée par l'ordre d'arrivée des demandes et en cas de simultanéité, par tirage au sort. 1 gratuité supplémentaire est accordée aux candidats qualifiés pour un éventuel second tour selon disponibilité de l'équipement.		
TARIFICATION EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS	0,00 €	*
Utilisation pour une assemblée générale limité à 1 fois par saison Utilisation pour une manifestation sans entrée payante limité à 1 fois par saison Manifestation à caractère humanitaire dont les bénéfices sont reversés à des œuvres sociales Pour des arbres de Noël (utilisation en journée jusqu'à 20 h impérativement)		
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution nettoyage	300,00 €	300,00 €